



COMMUNE D'AIRE-LA-VILLE

BULLETIN D'INFORMATION

N°3

.....



Sommaire n°3, mars 2021

EDITORIAL DU MAIRE	3
AUTORITÉS COMMUNALES	4
PUBLICITÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL	4
SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL MARS À JUIN 2021	4
ACTUALITÉS COMMUNALES	5
ARCHIVES D'AIRE-LA-VILLE – VALORISATION DU PATRIMOINE DE FONDS PRIVÉS	5
NOUVELLE SIGNALÉTIQUE – PRÉAU ET ZONE SPORTIVE	5
CÔTÉ CULTURE	6
OFFRES CULTURELLES – MANIFESTATIONS, COURS ET ACTIVITÉS	6
SCULPTURE	6
FIFDH – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DES DROITS HUMAINS	7
EXPOSITION PEINTURE	8
THÉÂTRE EN PLEIN-AIR	8
CÔTÉ SOCIAL	9
PETITE ENFANCE – CRÈCHE AIRE-LA-VILLE	9
1 TULIPE POUR LA VIE	9
ENVIRONNEMENT	10
TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX	10
LA NUIT EST BELLE 2021	10
HIRONDELLES DE FENÊTRE	10
RETOUR EN TEXTES ET EN IMAGES	11
ESCALADE – ÉCOLE D'AIRE-LA-VILLE	11
« REPAS DE NOËL DES AÎNÉS »	11
FENÊTRES DE L'AVEÏT	12
LA PAROLE EST À VOUS	13
VIE ASSOCIATIVE – L'AMICALE DES AÎNÉS D'AIRE-LA-VILLE – AAA	13
LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES	14
INFORMATIONS UTILES ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	15
AGENDA COMMUNAL	16

Impression

Éditeur responsable
Mairie d'Aire-la-Ville

Photos et images
Gérald Meylan, Pierrine Poget,
©Carole Parodi, ©GOBG M.Gerber,
Christine Rambach, Arthur Schneider,
Claire Sneider, Association Aire-de-Rien,
Compagnie des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Prochaines parutions
Juin 2021
Septembre 2021
Décembre 2021

Impression et Tirages
Moléson Impressions
500 exemplaires

Papier
Papier recyclé Nautilus Classic 120gm2

Mairie Aire-la-Ville

Coordonnées de contact
Rue du Vieux-Four 50
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 757 48 29
info@aire-la-ville.ch
www.aire-la-ville.ch

Horaires ouverture public
Mardi 15h00 – 19h00
Vendredi 8h00 – 11h30

L'Exécutif reçoit sur rendez-vous



Editorial du Maire



2021 ! Voici une année très attendue par toutes et tous. La neige a fait quelques petites apparitions en janvier et février, mais nous voici déjà tournés vers le printemps.

En cette période difficile, les autorités souhaitent vous assurer de leur soutien. La solidarité communale s'est bien mise en place et les Aérien-ne-s ont su trouver les solutions pour vivre au mieux les restrictions imposées par la pandémie. Gardons l'espoir et restons positif-ve-s !

Côté finances, nous avons le plaisir de vous informer que le budget 2021 est équilibré, malgré des prévisions à la baisse des recettes communales. Une bonne gestion des amortissements ainsi que des dépenses permettront à la Commune d'Aire-la-Ville de continuer à offrir à ses habitant-e-s de belles prestations.

Le traditionnel Apéritif communal de début d'année, n'a malheureusement pas pu être maintenu. C'est à cette occasion que les autorités rencontrent les nouveaux habitant-e-s, félicitent les jeunes atteignant leur majorité dans l'année civile (*ils sont au nombre de 17 en 2021*), remercient les associations et entités communales qui œuvrent pour la Commune et remettent le ou les Mérite-s communal-aux.

À ce propos, le jury s'est réuni en ce début d'année et le Mérite communal 2020, a été décerné à Mademoiselle Marie MAZUAY, jeune aérienne âgée de 15 ans, pour sa distinction dans le domaine sportif. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour son parcours et particulièrement pour ses performances durant l'année 2020, où elle a obtenu un titre de championne suisse Nacra 15 (Voile).

Mars résonne comme le réveil de la nature et les chenilles processionnaires ne manqueront pas de descendre de leurs nids ! Nous rappelons que chaque propriétaire est tenu de procéder à l'enlèvement ou à la destruction des nids de chenilles processionnaires dès leur apparition, conformément à la *directive relative aux chenilles processionnaires du chêne et du pin*, éditée par le Département du territoire du Canton de Genève.

Nous souhaitons ajouter que ce bulletin d'information est aussi un outil pour que vous, association ou groupement, puissiez communiquer sur vos activités. Une nouvelle rubrique a donc trouvé sa place, *la parole est à vous*. Dans cette édition, l'Amicale des Aîné.es d'Aire-la-Ville - AAA et la Compagnie des Sapeurs-pompiers Volontaires ont rédigé des articles pour se présenter à vous.

Dans l'attente de vous retrouver, nous espérons à l'un des prochains événements communaux qui pourrait avoir lieu malgré la COVID-19, nous vous souhaitons une belle fin d'hiver et un printemps rempli de couleurs !

Dominique NOVELLE
Maire

Autorités communales

Publicité des séances du Conseil municipal

Séance du Conseil municipal du 23 novembre 2020

- ✓ Budget 2021 : étude du budget
- ✓ Association des communes genevoises : approbation des décisions soumises au droit d'opposition des Conseils municipaux

Séance du Conseil municipal du 14 décembre 2020

- ✓ Crèche d'Aire-la-Ville : point de situation
- ✓ Délibérations :
 - Indemnités allouées en 2021 au Maire, Adjoint-e-s et membres du Conseil municipal
 - Fonds intercommunal pour le développement urbain
 - Taxe professionnel communale : fixation du montant minimum pour 2021
 - Budget 2021 : adoption du budget 2021
 - Amortissement complémentaire en 2020

Séance du Conseil municipal du 27 janvier 2021

- ✓ Crèche d'Aire-la-Ville : résolution relative au nombre de places réservées pour les enfants de la Commune
- ✓ Délibération :
 - Règlement relatif à l'encouragement à la mobilité en transports publics (modifications)
- ✓ Association des communes genevoises : approbation des décisions soumises au droit d'opposition des Conseils municipaux

Séance du Conseil municipal du 22 février 2021

Le procès-verbal sera disponible dès le 26 mars sur le site internet de la Commune.

Séances du Conseil municipal mars à juin 2021

Mercredi 24 mars 2021

Lundi 10 mai 2021

Mercredi 28 avril 2021

Mercredi 23 juin 2021

Ordres du jour – Procès-verbaux

Consulter le site internet : www.aire-la-ville.ch/la-mairie/le-conseil-municipal

Actualités communales

Archives d'Aire-la-Ville – Valorisation du patrimoine de fonds privés



Accueil par le Conseil municipal et l'Exécutif d'Aire-la-Ville de M. Christian Grobet, habitant de la commune, élu Conseiller d'Etat, 1981. Photo archives G. Meylan



Fête communale en l'honneur de l'élection de M. Christian Grobet, Salle Duveillard 1981. Photo archives G. Meylan

Vous êtes un particulier, une famille, une association, une société ou une entreprise ? Vous possédez des documents, originaux, en bon état de conservation, libres de droit et témoignant de l'histoire et de la vie locale d'Aire-la-Ville ?

La Commune vous propose de valoriser ce patrimoine en faisant don ou dépôt de vos archives. Les conditions de don ou de dépôt sont régies par la politique d'acquisition des archives de la commune. Les modalités de don ou de dépôt seront définies par une convention.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter notre secrétariat général au 022 757 48 29 ou info@aire-la-ville.ch

Nouvelle signalétique – préau et zone sportive

AIRE-LA-VILLE

Ecole d'Aire-la-Ville

L'accès à l'école, au préau et au terrain de football est exclusivement réservé aux usagers de l'école pendant les heures scolaires.

Les vélos, trottinettes, patins et planches à roulettes sont autorisés uniquement en dehors des horaires scolaires et parascolaires.

En tout temps, les véhicules à moteur sont interdits sauf les véhicules d'urgence et de service.

Les chiens même tenus en laisse sont strictement interdits.







Cet espace public est un lieu de vie et de convivialité.

Le silence est de rigueur:
du lundi au vendredi de 21h00 à 08h00
samedi, dimanche et jours fériés de 21h00 à 09h00

Ordonnance de règlement relatif aux espaces publics du 12 novembre 2020

Afin d'accompagner la nouvelle réglementation des espaces publics de la commune d'Aire-la-Ville (cf *article bulletin d'information N°2 et délibération du conseil municipal du 23.09.2020*), la Mairie a décidé d'installer des panneaux autour de l'école et de la zone sportive.

Les panneaux « jaunes » précisent des éléments propres à la zone scolaire, et les panneaux « bleus » précisent ceux de la zone sportive.

Pour tout complément, l'intégralité des règlements se trouvent sur le site de la Mairie.

<https://www.aire-la-ville.ch/la-mairie/publications/132-publications/372-reglements-communaux>

AIRE-LA-VILLE

Zone sportive d'Aire-la-Ville

L'accès à la zone sportive est libre aux conditions suivantes :

Les véhicules à moteur sont interdits en tout temps sauf les véhicules d'urgence et de service.

Les chiens, même tenus en laisse, sont interdits sur les pelouses mais tolérés en laisse aux abords de la patinoire, sur les cheminements le long du terrain de football ainsi qu'autour de la buvette de la zone sportive.

Tous feux et barbecues sont interdits.









Cet espace public est un lieu de vie et de convivialité.

Le silence est de rigueur:
du lundi au vendredi de 21h00 à 08h00
samedi, dimanche et jours fériés de 21h00 à 09h00

Le règlement relatif aux espaces publics du 12 novembre 2020

Côté Culture

Offres culturelles – manifestations, cours et activités

Les mesures sanitaires ont eu pour effet de limiter drastiquement les offres culturelles. Depuis le mois d'octobre, aucune offre culturelle ni manifestation communale, n'ont pu être proposées aux habitants de la commune, puisqu'elles ont toutes dû être annulées par les organisateurs.

À l'heure où nous éditons ce bulletin d'information, nous ne sommes pas en mesure de vous donner des informations exactes pour les prochains événements. Les dates prévues sont toutefois notées en page 16 et en cas d'intérêt, nous vous remercions de consulter notre site internet où nous mettons régulièrement les informations qui nous parviennent à jour.

Concernant les cours et activités proposés par les associations de la Commune, nous vous invitons à regarder directement auprès d'elles, si en fonction de l'évolution des mesures et des décisions de la Mairie, elles peuvent vous accueillir et selon quelles modalités.

Sculpture

La Commune d'Aire-la-Ville a été honorée de recevoir une sculpture conçue par l'artiste Monsieur Daniel Fauchez. Elle avait été présentée lors de l'exposition de l'atelier «la Clef des cœurs» en avril 2018 puis offerte par l'artiste à la Commune d'Aire-la-Ville, en janvier 2021.

Cette œuvre d'art, ornée de pierres de Stéatite, a pour nom « les 4 saisons » et a été réalisée à partir du bois d'un tronc de cerisier du verger de feu Alice Duperrier à Aire-la-Ville.



Daniel Fauchez, sculpteur ornementaliste sur pierre et sur bois - Plan-les-Ouates

« À une maison d'habitation, sa place dû céder et dans cette sculpture une seconde vie a retrouvé. »

Elle a pris sa place dorénavant dans la salle du Conseil municipal.



FIFDH – festival international du film des droits humains



Le Festival International des Films des Droits Humains – FIFDH <https://fifdh.org/> aura lieu dans un format adapté aux circonstances du **05 au 14 mars 2021 pour une édition en ligne et interactive : Films, rencontres et débats.**

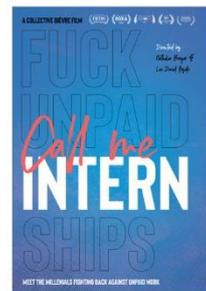
140 PLACES DE CINÉMA OFFERTES
sur inscription

En 2020, les communes de la Champagne s'étaient préparées à accueillir ce festival sur le territoire de la commune d'Avusy, mais malheureusement, la crise sanitaire ne nous avait pas permis cette rencontre <https://fifdh.org/le-festival/archives/edition-2020/programme-2020/par-jour>. Il avait alors été décidé de reporter cette collaboration pour l'édition 2021.

Malheureusement, le contexte actuel ne nous permet à nouveau pas d'organiser un événement en présentiel. C'est pourquoi, en étroite collaboration avec la coordinatrice des programmes des communes du FIFDH, les communes de la Champagne proposent à leurs habitants - 140 places offertes sur inscription - pour une « projection à la maison » depuis la plateforme VOD du festival. Vous pourrez découvrir depuis chez vous le film CALL ME INTERN ; un documentaire en sélection officielle au FIFDH 2021 et en Première Suisse.

CALL ME INTERN | Leo David Hyde et Nathalie Berger | Suisse, Nouvelle-Zélande | 2019 | 67'

En 2015, Genève est frappée par l'affaire David Hyde, stagiaire non-rémunéré de l'ONU qui dormait sous tente aux bords du lac Léman : le scandale fait le tour du monde. Un coup de communication savamment orchestré pour démontrer l'injustice vécue par les Millenials, obligé-es de trimer des années sans aucun salaire. A partir de Genève, les deux cinéastes montent une enquête implacable sur un système mondial qui précarise les jeunes, frappé-es par une forme d'esclavage moderne parfaitement légale.



Aire-la-ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Laconnex, Soral



INFO PRATIQUE

Inscrivez-vous dès maintenant sur www.fifdh.org/communes

Les 140 premier-es inscrit-es* recevront un code d'accès personnel et pourront visionner le film à l'horaire de leur choix pendant toute la durée du festival.

*Au-delà du quota atteint le film sera en accès payant

Exposition peinture

Philippe Duperrier « de tout un peu »

Exposition Peinture acrylique
du 05 au 20 juin 2021

Vernissage le 04 juin dès 18h00

Vendredis: 16h - 20h

Samedis & Dimanches: 15h - 19h

Dans le local d'exposition
de l'Ancienne Mairie

37, rue du Vieux-Four - 1288 Aire-la-Ville



Théâtre en plein-air

Au mois de juin 2019, la Commune d'Aire-la-Ville avait eu le plaisir d'accueillir le Théâtre de Carouge, dans le préau de l'école ! Une scène et des gradins mobiles avaient été installés pour apprécier deux pièces en un acte: « *Feu la mère de Madame* » de Georges Feydeau et « *Les Boulingrin* » de Georges Courteline, magnifiquement mis en scène par Jean Lermier et interprété avec talent par Mauro Bellucci, Simon Labarrière, Sabrina Martin et Brigitte Rosset.



Réservez d'ores et déjà dans votre agenda la date du **dimanche 20 juin 2021** ! Le Théâtre de Carouge revient à Aire-la-Ville, avec cette fois une pièce autour de l'œuvre de Ramuz «**La Grande guerre du Sondrebond**». La mise en scène et la scénographie seront cette année de Robert Sandoz. Sûrs que les comédiens **Carine Barbey**, **Olivier Gabus** et **Jacques Michel** sauront nous enthousiasmer.

Côté social

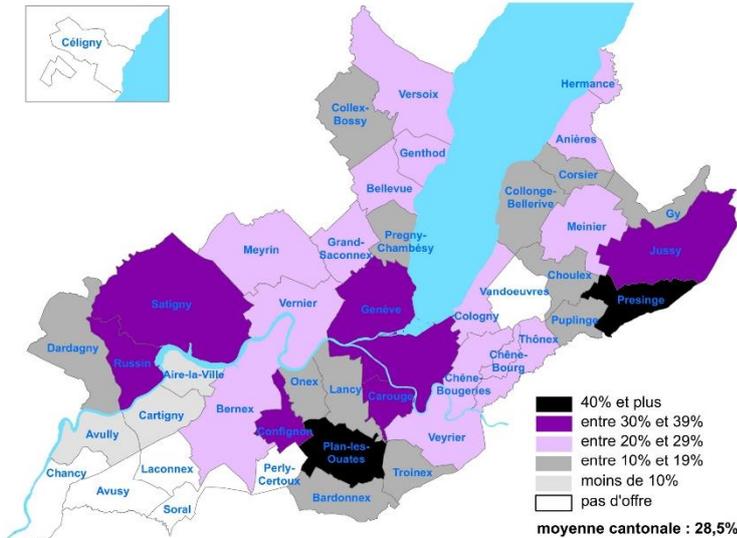
Petite enfance – crèche Aire-la-Ville

La Commune d'Aire-la-Ville souhaite développer sa politique de la petite enfance. Le Conseil municipal lors de sa séance du 27 janvier 2021, a adopté à l'unanimité une résolution relative à la réservation de 9 places pour les enfants de la Commune, soit près d'un tiers des places disponibles. Cela permettra de couvrir un taux d'offre de places d'accueil collectif à

prestations élargies de 23% (aujourd'hui ce taux est de 5% et correspond aux 2 places actuelles louées à la crèche de Confignon), et ainsi nous rapprocher de la moyenne cantonale (28.5%).

Dans un peu moins d'une année, le 1^{er} février 2022, la crèche d'Aire-la-Ville ouvrira ses portes. Les pré-inscriptions ont débuté. Toutes les informations et les documents nécessaires (formulaire et règlements) sont à retrouver via un lien figurant sur la page d'accueil de notre site internet.

Carte 1. Taux d'offre en places d'accueil collectif à prestations élargies, selon la commune de subvention, 2019



Sources : OCPE/SRED - Relevé statistique auprès des structures d'accueil de la petite enfance. OCSTAT - Enfants d'âge préscolaire. Carte : B. Engel.

1 Tulipe pour la Vie

Lancée en 2018, la campagne nationale de sensibilisation « 1 Tulipe pour la Vie » initiée et orchestrée par l'association LaiMant Rose www.laimantrose.ch a pris une ampleur exponentielle pour aujourd'hui réunir l'ensemble des cantons suisses. En avril 2020 déjà, des centaines de milliers de tulipes ont éclo dans pas moins de 422 communes engagées – dont 36 genevoises.

Ce projet fleurira à nouveau au printemps 2021. Il représente un hommage national aux victimes du cancer du sein et à leurs proches. **1 femme sur 8 étant victime du cancer du sein en Suisse**, première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans.

Notre commune a ainsi planté, en 2020 et 2021 quelques bulbes de tulipes, avec la proportion d'1 tulipe sur 8 de couleur rose, dans les bacs à fleurs à proximité de la Mairie. Facteur d'espérance, l'éclosion simultanée de milliers de massifs de tulipes roses et blanches dans toute la Suisse éblouira encore le public au printemps prochain. La vie fleurira à nouveau, n'en déplaise à la pandémie du Covid-19 !



Environnement

Travaux bâtiments communaux



Dans le cadre de sa politique en matière d'environnement et d'économies d'énergie, la Mairie d'Aire-la-Ville a demandé un audit auprès d'un prestataire agréé SIG engagé dans le programme Eco 21, afin de poursuivre l'assainissement de l'éclairage de ses bâtiments communaux. Toutes les ampoules (standard et économique) ont été changées par des ampoules LED, certains luminaires ont été remplacés et des détecteurs de présence en lieu et places d'interrupteur ont

été installés dans les classes, couloirs et sous-sol du bâtiment de la « nouvelle école », de même que dans les couloirs et sanitaires de la salle Duvillard, ainsi que dans la salle de couture.

Cette installation optimisée permet d'économiser 12'500kWh/an. La 2^{ème} étape de ces travaux est prévue pour l'entier du bâtiment de « l'ancienne école » en 2022.

La Nuit est belle 2021

Le vendredi 21 mai 2021, Aire-la-Ville participera à la deuxième édition de « La nuit est belle ! » ; en éteignant son éclairage public pour une nuit. Lors de cette action symbolique, nous nous joignons à l'ensemble des communes genevoises et transfrontalières du Grand Genève engagées dans la démarche.

Après l'observation des astres, fil rouge de l'opération en 2019, c'est la biodiversité nocturne qui sera mise en avant. Une date qui n'a pas été choisie par hasard : Sa lune 3/4 pleine, au cœur du printemps, réunissant des conditions favorables à l'observation et à l'écoute de la faune crépusculaire.

Ferons-nous mieux qu'en 2019 ? De nombreuses personnes avaient fait remarquer que cette nuit-là, la lumière était encore bien présente sur le territoire. Alors, le 21 mai 2021, éteignez-vous aussi vos lumières, et profitez de cette nuit pour renouer avec la douceur d'une soirée de printemps et dites-vous que décidément, la nuit est belle !

www.lanuitestbelle.org



Hirondelles de fenêtre



Lors de la précédente législature, la commission environnement de la commune d'Aire-la-Ville avait accueilli à l'une de ses séances l'association Groupe Ornithologique du Bassin Genevois – GOBG, afin de mener une réflexion sur les hirondelles qui nichent dans notre village et particulièrement l'hirondelle de fenêtre.

Si cet oiseau, annonciateur de printemps est agréable à observer dans la prouesse de ses vols, sa nidification sous les toits de nos maisons peut parfois poser quelques inconvénients... Une solution toute simple consiste à installer une petite planchette en bois ou en plastique et éviter ainsi des nuisances dues aux fientes de cet oiseau ! Si vous êtes intéressés par ce sujet, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'association www.gobg.ch ou sur notre site internet communal.

Retour en textes et en images...

Escalade – école d'Aire-la-Ville



Avant la distribution...

Impossible de réunir les habitants du village, en décembre 2020, pour festoyer à l'occasion de la célébration de l'Escalade.

Impossible, tous ensemble de briser et partager la traditionnelle grande marmite en chocolat en hommage au courage de la Mère Royaume !

Mais qu'à cela ne tienne... les enfants scolarisés à l'école d'Aire-la-Ville ont tout de même pu marquer cet évènement. En effet, la dynamique équipe enseignante a pu

proposer à tous les élèves de la 1P à 8P, une journée conviviale permettant de préserver notre Histoire et nos rituels. Ainsi, les enfants ont eu le droit de venir déguisés à l'école le vendredi 11 décembre 2020. Ils ont fait un petit défilé à la fin de la récréation de l'après-midi pour pouvoir montrer leur déguisement aux autres élèves. Aussi, le sujet de l'Escalade a été abordé dans la plupart des classes lors des leçons d'histoire et les chants spécifiques à cet évènement ont été travaillés en cours de musique, les semaines précédentes.

Enfin, l'Adjointe au Maire, accompagnée de la Secrétaire générale et du Responsable bâtiments de la Commune, se sont rendus dans chacune des 6 classes pour apporter à chaque élève une petite marmite en chocolat offerte par la Mairie.



Marmite en chocolat, confectionnée par la Boulangerie Jenny

« Repas de Noël des aînés »



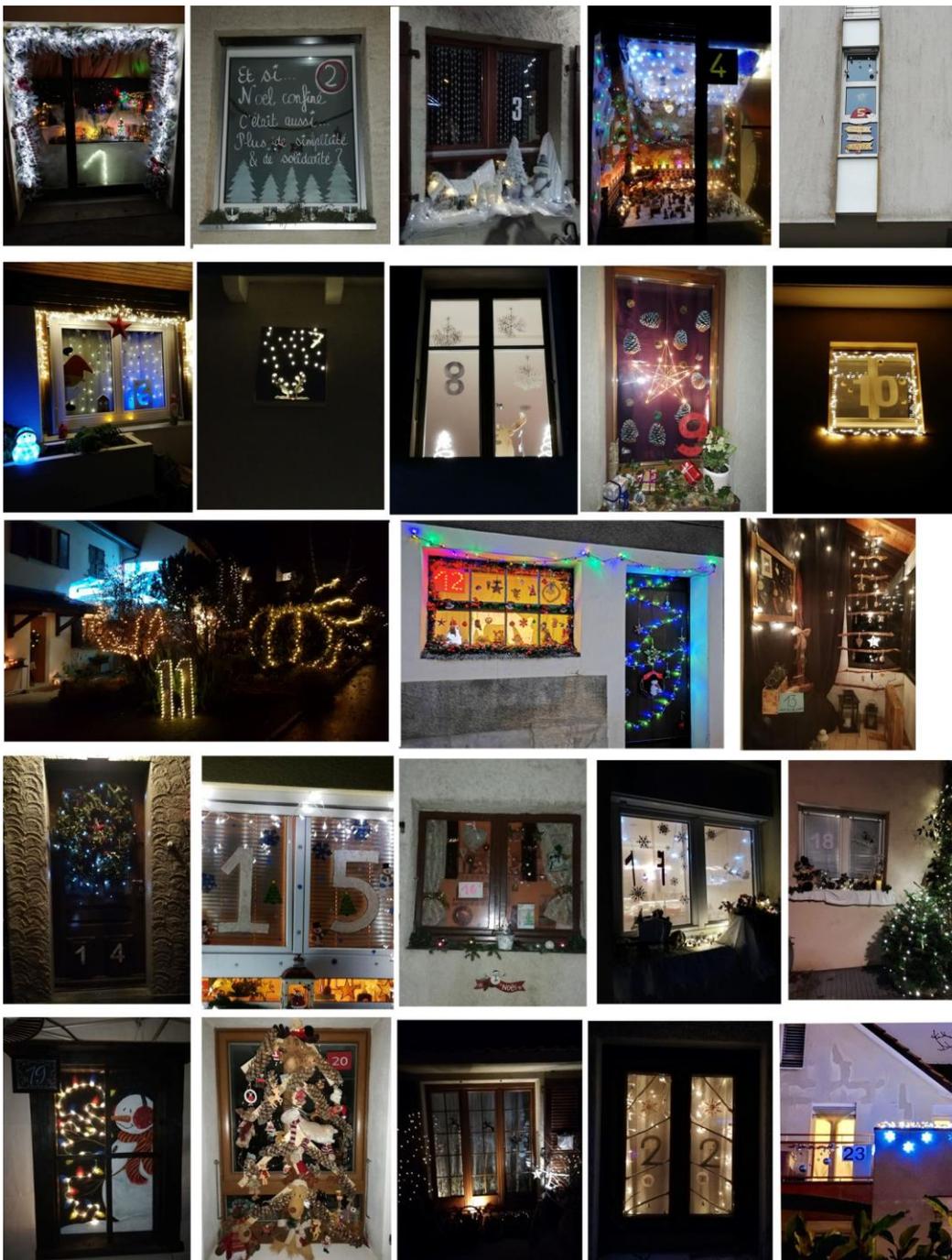
Le traditionnel repas de Noël des aînés n'ayant pas pu se dérouler, la Mairie a décidé d'offrir à chacun d'eux, un panier garni confectionné par Le Chef Stéphane Taffonneau, du Café du Levant.

La livraison à domicile a été garantie par Arthur Schneider, au volant du nouveau véhicule communal !



Fenêtres de l'Avent

Retrouvez en images les 23 fenêtres qui ont illuminé notre village pendant la période de l'Avent. La 24^{ème} « fenêtre » était à découvrir au sein de l'Église, où Monsieur Henri Duvillard avait installé la traditionnelle crèche de Noël.



La parole est à vous

Vie associative – L'Amicale des Aînés.es d'Aire-la-Ville – AAA

L'Amicale des Aînés.es d'Aire-la-Ville (AAA), la petite dernière se présente....

Un brin d'histoire : c'est au hasard d'une rencontre, en été 2019, que nous avons évoqué pour la première fois la possibilité d'organiser des animations pour les aînés d'Aire-la-Ville en privilégiant des rencontres en petits groupes.

Partant du fait que la commune organise, à totale satisfaction et depuis longtemps, des manifestations pour les aînés.es (sortie en car, repas de Noël, etc.), il nous semblait intéressant d'imaginer des activités plus ciblées pour un nombre plus limité de participants. En s'inspirant de ce qui existe dans d'autres communes, nous avons envisagé de constituer une équipe chargée de préparer et d'animer de telles activités, ceci en profitant notamment du réseau de nos relations, en partie professionnelles.

Quand notre projet a pris corps, en automne 2019, nous avons sollicité un rendez-vous auprès de l'Exécutif communal qui nous a d'emblée apporté son soutien et une subvention nous a été accordée. C'est ainsi qu'est née l'Amicale des Aînés.es d'Aire-la-Ville.

Dès le départ, nous avons souhaité pouvoir associer d'autres Aériennes et Aériens à ce projet. En l'état et à ce jour, l'équipe ne s'est pas encore agrandie mais nous restons optimistes et le présent message va, nous l'espérons, susciter « des vocations ».

Pour l'année 2020, nous avons élaboré un programme, en complément des activités déjà existantes dans notre commune, programme qui a été envoyé par la poste à tous les aînés.es. Deux activités fort distinctes, en janvier et février 2020, à savoir une présentation de conteuses suivie d'un goûter puis une conférence de la police sur les dangers encourus par les personnes âgées, ont réuni à chaque fois une vingtaine de participants.es. L'ambiance entre participants.es étant très sympa, nous étions enthousiastes à continuer l'aventure....

Hélas, l'arrivée, non prévue, du Covid-19 a stoppé net toutes les activités programmées pour l'année, nous laissant un peu frustrés ! Pour l'année 2021, nous avons remis l'ouvrage sur le métier, en reprenant en partie des activités supprimées, et en présentant un programme complet qui est parvenu en décembre à l'ensemble des seniors.es concernés.es.

En ce début d'année 2021, la situation sanitaire est encore très préoccupante et nous avons dû nous résoudre à supprimer les trois premières activités du premier trimestre. Mais l'optimisme demeure et nous nous réjouissons de reprendre nos réunions aussi vite que possible mais aussi prudemment que nécessaire. C'est notre vœu le plus cher...

Yves Delieutraz
ydelieutraz@bluewin.ch

Gérald Meylan
g.meylan@bluewin.ch

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers Volontaires



Les sapeurs-pompiers volontaires, assurent la sécurité des habitants, des animaux et des biens sur le territoire de la commune ou sur une commune voisine en cas de besoins. Ils interviennent lors de chutes d'arbres, d'incendies, d'inondations ou pour récupérer des petits animaux. Ils peuvent également assurer des missions de garde lors de manifestations ou spectacles. Ils renforcent également les sapeurs-pompiers professionnels (SIS), présents lors d'incendies ou de missions d'importance.



Pour remplir ces tâches, les volontaires bénéficient d'une formation de 40h au cours de laquelle ils apprennent les bases d'hydraulique, des premiers secours, de sauvetage, et aussi l'utilisation des petits moyens d'extinction et de maniement de divers engins (motopompes, échelles, chariots dévidoirs entre autres). En cas

d'intérêt, le sapeur-pompier volontaire peut poursuivre sa formation avec des modules complémentaires, comme par exemple, l'école de protection respiratoire, le cours antichute ou suivre une formation de cadre.

La commune valorise et soutient la Compagnie en finançant l'équipement individuel et l'activité des sapeurs-pompiers.

La Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires d'Aire-la-Ville est toujours à la recherche de volontaires, aussi bien féminins que masculins !

Si vous avez entre 18 et 35 ans (jusqu'à 40 ans sur dérogation) et voulez donner de votre temps libre pour votre commune, alors n'hésitez plus, contactez la compagnie des sapeurs-pompiers d'Aire-la-Ville sans plus attendre.



Contact :
Premier lieutenant Arthur Schneider, Commandant a.i.
pompiers.airelaville@gmail.com

Chiffres et éléments-clés :

11 avril 1826 :

Création de la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires d'Aire-la-Ville, composée de 11 sapeurs-pompiers et intervenant avec une Pompe « à bras »

Au 1^{er} janvier 2021 :

25 sapeurs-pompiers volontaires composent la Compagnie (24 hommes et 1 femme)

Horaires d'intervention :

24h/24h en renfort au SIS et piquet entre 19h00 et 6h00 en semaine ainsi que du vendredi 19h00 au lundi 6h00 et les jours fériés

Champs d'interventions :

Interventions autonomes pour des petits incendies ou dégâts de la nature et récupération d'animaux ou tout autres types en partenariat avec le SIS

Collaboration :

Piquets, exercices et parfois interventions en collaboration avec la Compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de Cartigny, favorisent les échanges, les forces et les expériences.

Matériel et équipement :

- Un fourgon de 1^{ère} intervention équipé avec un réservoir de 300 l. d'eau, de matériel d'extinction, d'éclairage et d'appareils respiratoires
- Un fourgon « pionnier » équipé de radios, tronçonneuses, pompes immergées et génératrices.

Nombre d'exercices annuel :

5 pour toute la compagnie
+ 6 pour les porteurs d'appareils respiratoires

Nombre d'interventions :

8 à 15 interventions annuelles

Et pour rappel, en cas d'urgence, composez le 118

Informations utiles et démarches administratives

Carte d'identité

A la Mairie, aux heures d'ouverture, muni des documents suivants :

- ✓ photo récente, qualité et format passeport (selon exigences fédérales) ;
- ✓ ancienne carte d'identité ou passeport ;
- ✓ livret de famille ou certificat individuel d'état civil ;

(enfant CHF 35.00 / adulte CHF 70.00 – paiement en espèces)

Les passeports ne sont pas délivrés à la Mairie, il convient de s'adresser à l'Office cantonal de la population et des migrations :

infos-passeport.ocp@etat.ge.ch

Attestation de résidence / domicile ressortissants suisses

A la Mairie, aux heures d'ouverture, muni d'une pièce d'identité.

(CHF 25.00 – paiement en espèces)

Pour rappel, la feuille du bulletin de vote fait office d'attestation de domicile.

Etat Civil

L'État civil de Bernex est le siège de l'arrondissement de l'état civil des communes de la Champagne sous le nom "Arrondissement de l'Etat civil de Bernex".

Pour toute information, concernant les naissances, les mariages, les décès, ainsi que toutes questions relatives à l'état civil :

Service de l'État civil de Bernex
313, rue de Bernex - 1233 Bernex – 022 850 92 30
– etat-civil@bernex.ch

Possibilité de commander des actes en ligne
<https://www.bernex.ch/node/3879>

Offres privilèges sportives et culturelles



Les offres privilèges sportives (Billets Servette FC, Hockey Club Genève-Servette) et culturelles (Billets théâtre Forum Meyrin et Spectacles Onésiens) restent pour l'instant suspendues. Consultez notre site



internet ou contactez notre secrétariat pour connaître les éventuels changements.

Autorisation de manifestation

Depuis le 1^{er} janvier 2016, pour toute manifestation publique, une demande d'autorisation de manifestation doit être adressée à la Mairie. Les demandes peuvent se faire via un compte e-démarches ou en téléchargeant les documents :

www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation

Les manifestations publiques doivent respecter les mesures fédérales et cantonales en fonction de l'évolution des mesures sanitaires. Vous trouverez toutes les actualités et démarches sur le lien suivant :

www.ge.ch/document/covid-19-renforcement-mesures-relatives-aux-rassemblements-aux-manifestations-certains-types-etablissements-activites

Médailles pour chiens

Chaque année, les médailles pour chiens sont à votre disposition à la Mairie du début du mois de janvier à la fin du mois de mars. Dès le 1^{er} avril, tout chien doit être porteur de la marque de contrôle officielle de l'année en cours fixée visiblement au collier.

Pour plus d'information se référer au lien www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-controle

Abonnement TPG – subvention communale

Depuis le 1^{er} janvier 2021, retrouvez l'offre de la subvention communale directement en ligne sur le site des TPG ! Pour plus d'information, consultez notre site sur le lien suivant :

www.aire-la-ville.ch/info-pratique/mobilite-tpg

Ou directement sur le site des TPG :

<https://webshop.tpg.ch/voucher-emission>

Vélos électriques – subvention communale

Conditions selon règlement disponible à l'adresse suivante :

www.aire-la-ville.ch/info-pratique/offres-privilege

Gestion des Déchets 2021

Le règlement, le calendrier, le plan et les informations relatives aux déchets sur notre commune, sont à retrouver sur :

www.aire-la-ville.ch/info-pratique/gestion-des-dechets

Agenda communal

Mars à juillet 2021

Mars

05 au 14		FIFDH (<i>voir page 7</i>)	Communes de la Champagne / <i>en ligne</i>
13 et 14	SA&DI	RUN EVASION RHÔNE – RER	Centre sportif de la Queue d'Arve Aire-la-Ville / Dardagny
24	ME	Conseil municipal	Mairie d'Aire-la-Ville ou Salle Duvillard
27	SA	Samedi de skis	Lieu et maintien à définir
29 au 12 mai	LU ME	Inscriptions parascolaire 2021-2022	www.giap.ch / <i>en ligne</i>

Avril

17	SA	Troc de printemps	Salle polyvalente
21	ME	Repas – Loto des aînés	Salle Duvillard
28	ME	Conseil municipal	Mairie d'Aire-la-Ville ou Salle Duvillard

Mai

10	LU	Conseil municipal	Mairie d'Aire-la-Ville ou Salle Duvillard
21	VE	La Nuit est Belle (<i>voir page 10</i>)	Aire-la-Ville et Grand Genève

Juin

02	ME	Repas des Jubilaires	à définir
05 au 20		Exposition peinture (<i>voir page 8</i>)	Local exposition Ancienne Mairie
23	ME	Conseil municipal	Mairie d'Aire-la-Ville ou Salle Duvillard
20	DI	Théâtre en plein air (<i>voir page 8</i>)	Préau école Aire-la-Ville
27	DI	Course pédestre en faveur du Burkina	Communes de la Champagne

Juillet

02	VE	Fête des Promotions	Salle polyvalente et préau école Aire-la-Ville
----	----	---------------------	---

Sous réserve de toute modification en lien avec l'évolution des mesures sanitaires.
Retrouvez les mises à jour régulières sur notre site internet : www.aire-la-ville.ch